



Avis aux équipes de secours sur piste

Pas de fausse gentillesse pour les blessés non assurés

C'est peut-être déjà arrivé dans votre station...

Un skieur se blesse sur votre domaine, il n'est pas assuré par Assur'Glisse... Le pisteur secouriste suggère à la famille de passer rapidement aux caisses des remontées mécaniques, de faire ajouter l'assurance Assur'Glisse sur le forfait du blessé, il modifie l'heure du secours sur sa déclaration pour qu'il soit artificiellement enregistré après la souscription de l'assurance, et comme ça, pas d'avance de frais pour le skieur. **Le pisteur est heureux d'avoir « rendu service » au skieur, le skieur est heureux de la « bienveillance » de la station...**

5 ans de prison et 375.000 € d'amende...

Ce type d'acte de pseudo-gentillesse est **à proscrire absolument** car il relève de la fraude à l'assurance. En cas de constat par un contrôleur ou de simple dénonciation par un témoin, un faux en souscription d'assurance et/ou déclaration de sinistre implique :

- des **sanctions civiles** prévues par le code des assurances et occasionnant à minima le remboursement des sommes versées indûment par l'assureur
- une **condamnation au pénal pour escroquerie et faux en écriture**. L'escroquerie est punie d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans et de 375 000 euros d'amende (article 313-1 du Code pénal).

A noter : cette année, nous avons du changer d'assureur : notre assureur historique a dénoncé le contrat qui nous liait depuis 15 ans pour augmentation régulière et non expliquée de la sinistralité et défaut de règlement des primes d'assurance en temps et en heure par un certain nombre de stations de notre réseau.

Nous vous rappelons qu'il convient d'appliquer strictement les règles de distribution d'assurance, car les contrôles juridiques se renforcent, et notre nouvel assureur ne nous fera durablement confiance et ne nous accordera des conditions favorables que si nous démontrons un comportement responsable et une excellente maîtrise de nos risques.

Merci de votre vigilance renforcée !